

## LA FONCTION EMPLOYEUR DANS UNE ENTREPRISE AUTOGÉRÉE

Quand une entreprise croit et embauche, il devient pertinent qu'une personne en interne soit en charge à minima de la gestion administrative du personnel et du respect des obligations légales et réglementaires. Il est évidemment plus intéressant encore qu'elle maîtrise la gestion des ressources humaines au sens plus large (gestion prévisionnelle des emplois et compétences en particulier).

Cette formation de 2 jours a vocation à transmettre les connaissances indispensables à toute personne assurant la gestion administrative du personnel d'une organisation.

Mais elle ne s'arrête pas là : la connaissance fine du Grenade des organisations autogérées nous permet d'accompagner tout collectif qui aurait besoin de transposer la fonction employeur et ses obligations à l'organisation particulière d'une entreprise autogérée.

### CONTENU

#### 1/ La gestion administrative du personnel, dans un contexte d'autogestion ou de gouvernance horizontale

- ▶ Connaître le cadre réglementaire :
  - Conventions collectives et droit commun
  - Obligations de l'employeur
- ▶ Établissement des contrats de travail :
  - Processus de recrutement et d'embauche
  - Cadre général du contrat de travail et spécificités de contrats courts dans le secteur
  - Contenu et clauses du contrat
- ▶ La rupture du contrat de travail :
  - Les modes de rupture autres que le licenciement (dont rupture conventionnelle)
  - Licenciement pour motif personnel ou économique

#### 2/ De la gestion administrative du personnel à la gestion des ressources humaines

- ▶ Notions de gestion des ressources humaines :
  - Gestion des absences (conés payés) et heures supplémentaires
  - Entretiens professionnel et individuel
  - Évaluation et formation
- ▶ Veille juridique sur les RH et le droit du travail

### OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le ou les participants seront en capacité de :

- ▶ Assurer la gestion administrative du personnel dans une petite entreprise autogérée
- ▶ Respecter le droit du travail et se tenir au courant des évolutions en la matière

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation théorique / Applications à des situations réelles, adaptées aux attentes recueillies auprès des stagiaires en amont de la formation / Partage d'expériences



## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SUIVI

- Auto-évaluation
- Bilan oral et collectif
- Bilan écrit et individuel

## FORMATRICE

DEVINA AZIS



Après des études et des premières expériences professionnelles dans les relations internationales, Devina Azis co-fonde en 2015 le bar-restaurant en SCOP, Bieristan, pour y développer sa passion et ses talents de chef de cuisine, tout en participant à la structuration de l'équipe autogérée.

En 2020, elle rejoint l'équipe salariée du Grenade pour accompagner les entreprises du groupement dans leurs problématiques en ressources humaines, sociales et financières et transmettre son expérience de créatrice d'entreprise et de co-chef de cuisine.

Depuis 2022, elle est titulaire d'un diplôme universitaire en Droit social et Gestion des Ressources Humaines et s'est intéressée à la construction d'une politique salariale efficace. Elle s'est également formée à la gestion des tensions, du harcèlement et des violences sexistes au travail.

## MODALITÉS

**DATES** : à retrouver sur [le-grenade.fr](http://le-grenade.fr)

**LIEU DE FORMATION** : dans une salle adaptée à la formation, à Lyon.

**PUBLIC** : personnes ayant en charge tout ou partie de la gestion administrative du personnel dans leur entreprise.

**Prérequis** : aucun.

**FORMAT** : en présentiel. 2 journées, de 9h à 17h, soit 14 heures de formation.

**ACCESSIBILITÉ** : cette formation peut être adaptée aux besoins des personnes handicapées. Faites-nous part de votre situation et de vos besoins, lors de votre prise de contact.

**TARIF** : 850 € (nets de taxes) par personne.

*Plusieurs personnes de votre structure sont intéressées par cette formation ? Nous pouvons organiser cette formation en intra, sur-mesure. Contactez-nous.*

**FINANCEMENT** : notre organisme a reçu la certification qualité QUALIOPI, au titre de ses actions de formation. Nos actions sont donc éligibles aux dispositifs de financement de la formation professionnelle continue (OPCO) ou de Pôle Emploi (AIF).  
*Nous souhaitons que cette formation soit accessible au plus grand nombre: si le tarif est un frein à votre participation, contactez-nous pour envisager ensemble une solution.*

## CONTACT

Elise Courouble

[polepresta@le-grenade.fr](mailto:polepresta@le-grenade.fr)

07 69 50 60 22